

Séance d'information Évaluation foncière et taxation des propriétés riveraines

Magog, le 1^{er} septembre 2022 – Les propriétaires riverains de Magog sont invités à participer à une séance d'information concernant l'évaluation foncière et la taxation. La rencontre aura lieu le jeudi 22 septembre, de 18 h 30 à 20 h, à l'hôtel de ville. Elle est également ouverte au grand public. Les inscriptions doivent être faites avant le mardi 20 septembre, en ligne au ville.magog.qc.ca/riverains ou par téléphone au 819 843-3333, poste 336.

Cette soirée d'information est organisée par la Ville de Magog pour répondre aux questionnements des propriétaires riverains ayant subi une augmentation de la valeur de leur propriété et de leur compte de taxes municipales en 2022.

M. Jean-Pierre Cadrin, évaluateur agréé, et M^e Paul Wayland, avocat spécialisé en évaluation foncière, seront sur place. Ils expliqueront le fonctionnement de l'évaluation foncière, l'impact des valeurs des propriétés sur le compte de taxes municipales et la marge de manœuvre des municipalités pour limiter la hausse pour les contribuables.

Cette séance d'information est organisée conformément à la Politique de participation citoyenne de la Ville de Magog. Elle sera diffusée en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville de même qu'à la télévision sur les ondes de NousTV Magog (HD 555) et Epico 100.

Plus de renseignements sont disponibles en ligne au ville.magog.qc.ca/riverains.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

